

## ORDRE DU JOUR

1. Informations du Président et de la Vice-Présidente
2. Approbation du projet de compte-rendu de la réunion du Conseil de la Vie Universitaire qui s'est tenue le 27 novembre 2017
3. Présentation de la Direction de la Documentation et de l'Édition
4. Schéma directeur Handicap
5. Schéma régional de la vie étudiante
6. Vie étudiante : FSDIE
7. Comité SAPIN
8. Désignation d'un membre du comité permanent et d'un suppléant, appelés à participer au bureau du sénat académique
9. Point sur la nomination des personnalités extérieures

Accueil par le Président, et VP CVU

Démarrage à 14H20

5 procurations

## 1. Informations de la Vice-Présidente CVU

- **Retour sur le CA du 29/11**

Les points 10 (évolution de l'action sociale en faveur des personnels), 17 (sur le B2E) et 18 (sur la 5ème tranche du FSDIE) ont fait l'objet de votes à l'unanimité du CA.

- Pascal Tisserant, a été élu au CA de la conférence permanente des chargés de mission et référents Egalité Diversité. Il souhaite à la fois aider l'association mais aussi améliorer la visibilité des actions menées à l'UL.

- **Fête de Noël**

692 enfants de 3 à 11 ans y ont participé cette année (1572 personnes avec les accompagnants) 1126 chèques ont été envoyés pour les enfants du personnel âgés de moins de 3 ans ou de 12 à 16 ans.

- **Sport de haut niveau**

Orlane Kanor, étudiante en L2 Staps à Metz est devenue championne du monde d'handball avec l'équipe de France.

- Informations sport universitaire

Du 29/01 au 01/02 se déroulera la semaine de l'eau au SUAPS qui a pour objectif de faire connaître et valoriser les activités aquatiques avec des baptêmes de plongée, natation, sauvetage....

Le 18/01 sont organisés les instants bien-être au gymnase Lefebvre de 18h30 à 21h30 avec découverte du Pilates, du hatha-yoga et de la médiation, ouverts à tous les étudiants et personnels.

## Informations du Président

- La loi orientation et réussite des étudiants sera votée en mars prochain.
- Il a été décidé d'une contribution unique de 90€, quel que soit le cycle étudiant mais uniquement pour les étudiants non-boursiers, qui sera collectée par les CROUS. (compromis suite à la suppression du coût de la sécurité sociale étudiante)
- Nous devons nous saisir des modalités de la part qui reviendra à l'UL, pour la vie universitaire et le FSDIE, en proportion des actions à mener. La Ministre a déjà fait savoir, l'importance pour elle, de la partie santé.  
Les crédits transiteront par les CROUS mais il faudra connaître en septembre les répartitions afin de pouvoir les voter (FSDIE, Sport, Culture, Santé)
- CNESER : l'offre de formation sera présentée au Ministère avec la VP formation et la VP CVU.

## 2. Approbation du projet de compte-rendu de la réunion du Conseil de la Vie Universitaire qui s'est tenue le 27 novembre 2017

Le projet de compte rendu du CVU du 27/11 est **approuvé à l'unanimité**.

## 3. Présentation de la Direction de la Documentation et de l'Édition

La DDE c'est 50 000 m<sup>2</sup> gérés en espace de travail, pour 5 500 places assises. Les BU disposent également d'espaces de travail en silence (en réponse à une forte demande), de « carrels », d'espaces de travail partagés, de deux salles d'exposition et de cafeterias.

Il y a environ 2 millions d'entrée/an, et elles sont en hausse chaque année. Les bibliothèques accueillent également des publics extérieurs, lycéens ou demandeurs d'emploi par exemple.

Les collections « physiques » représentent encore près de 25 000 achats/an, beaucoup en SHS et en Droit, et il y a environ 1500 abonnements papiers.

Les consultations numériques sont en hausse de 4%, soit 1,2 millions de téléchargements.

Les services complémentaires comme le prêt de documents, les copies et impressions, le prêt entre les différents sites, le prêt de portables et de tablettes sont très appréciés.

La DDE a lancé un travail important d'amélioration du catalogage et organise de nombreuses formations des usagers à la recherche documentaire.

Elle gère également la consolidation des données dans HAL (archives ouvertes)

En 2017, des bâtiments ont fait l'objet de travaux comme la médiathèque ARTEM et la BU Médecine. Dans le cadre de Mutacamp il y a eu des aménagements dans les BU ingénieurs Brabois, Droit et Lettres.

Le Président intervient pour expliquer aux élus qu'une discussion est en cours au sujet de la médiathèque d'ARTEM qui est surtout utilisée par ICN afin que ce soit eux qui en prennent la gestion.

Il y a également des discussions dures avec différents éditeurs au niveau européen. L'UL a arrêté son abonnement à SPRINGER et est en discussion avec ELSEVIER. Les règles européennes sont en train de changer puisque les publications doivent être ouvertes à tous.

Un élu demande si des ouvertures le soir sont possibles.

La Directrice de la DDE répond qu'il y a des pistes de réflexion pour ouvrir partout, mais que des questions de sécurité, des questions techniques mais aussi de personnels restent à régler. Il faudrait également se poser la question du moment, faut-il ouvrir toute l'année en nocturne ou seulement sur de périodes spécifiques ?

Le Président ajoute que la loi prévoit la présence d'un cadre de bibliothèque quand les bâtiments sont ouverts au public. L'UL souhaite que les textes évoluent afin d'envisager ces ouvertures élargies dans un cadre réglementaire.

#### 4. Schéma directeur handicap

##### Présentation de la mission handicap

L'UL a un référent handicap, c'est Yves Cardellini.

Il existe un **relais handicap des personnels** rattaché à la DRH (rattaché à la DRH, avec 1 sous-directeur, 2 correspondants à Nancy et Metz et 1 gestionnaire)

Ses missions sont le recensement, le suivi et l'accompagnement des personnels en situation de handicap et BOE.

Son budget annuel est de 65 000€ par an.

26 actions ont été menées en 2017 au bénéfice de 16 agents pour un coût d'accompagnement de 21.129€.

Il y a à l'UL 165 agents déclarés auprès du FIPHFP 141 sont des BIATSS et 23 sont des EC.

L'UL répond à 2,28% à son obligation d'emploi (qui est fixée à 6% des agents)

Il existe également à l'UL **un service handicap pour les étudiants** rattaché à la DVUC (avec un sous-directeur, 3 chargés d'accueil, un assistant référent handisport)

Son budget est de 709.084€ pour des prestations d'accompagnement (555.334€) et des emplois étudiants (86.366€). L'UL depuis 2000 fait appel au SISU, service d'intégration scolaire et universitaire, pour la réalisation de prestations auprès des étudiants comme la rédaction en braille ou la prise de notes (scripteurs)

La dotation du ministère est de 480.000€

700 étudiants environ ont été identifiés par les médecins universitaires.

220 commissions handicap ont été réunies en 2017 et 750 arrêtes d'examen ont été pris (tiers-temps par exemple)

Les doctorants eux sont gérés par le service accompagnement RH.

##### Bilan 2017

- Rencontres annuelles avec les référents handicap du secondaire (85 à 90% de taux de participation)
- Travail avec la DRH sur l'enrichissement des fiches de postes (spécificités du poste)
- Recours aux entreprises adaptées, comme des prestations de nettoyage et d'entretien des espaces verts (12 marchés en cours)
- Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) au travers du PP2I, le plan pluriannuel universitaire immobilier. 10 opérations ont été réalisées en 2017 pour un montant de 447 000€.
- Mise en accessibilité numérique des 4 gros sites de l'UL réalisée à 58% pour UL, 68% pour ARCHE, 72% pour l'ENT et 65% pour Factuel. Le site handicap.univ-lorraine.fr est lui accessible à 100%.

##### Perspectives 2018-2022

- Ouvrir une formation pour les entreprises sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi, élargi au grand est, mais portée par l'UL
- Des actions sont à confirmer : actions de sensibilisation, développement du volet « recherche et handicap », rédaction des procédures d'évacuation des PMR, enquêtes sur les activités

physiques et sportives, programmation culturelle, participation à la vie étudiante (accessibilité des manifestations), stratégie de communication.

Une élue enseignante du SUAPS intervient pour dire que les enseignants accueillent déjà tous les étudiants en situation de handicap, et adaptent leurs enseignements, depuis toujours.

Le référent handicap lui répond que l'enquête ne sera pas réalisée pour dire que rien n'est fait mais plus pour recenser les besoins et envies des étudiants concernés par le handicap.

**Vote sur le bilan présenté : favorable à l'unanimité**

### Schéma directeur handicap

- 1- accompagnement renforcé des étudiants : préparer l'arrivée, accompagner l'insertion professionnelle, poursuivre le développement d'outils adaptés, sensibiliser l'ensemble des étudiants
- 2- politique RH renforcée : en recrutement, accompagnement, sensibilisation des personnels et poursuite de la politique de recours à des entreprises adaptées
- 3- inclure les dimensions recherche et formation
- 4- amélioration de l'accessibilité des services : accès des bâtiments et des ressources numériques, accessibilité des activités propres à l'UL.  
Elaboration d'un guide pratique à destination des associations étudiantes et des élus.  
Développement d'une communication dédiée dans factuel et des actions presse (la 3<sup>ème</sup> semaine de novembre)

Le président intervient pour préciser que l'établissement souhaite ouvrir la politique de marché à d'autres activités que seulement l'entretien des espaces verts.

Une élue enseignante demande quel est l'objectif de l'UL en matière de BOE, à partir des 2,28% vers quel objectif tend l'UL ?

Le président répond que tout le monde est toujours d'accord pour recruter des BOE mais que l'UL se heurte au « ok mais pas chez moi »

En 2018, il y aura seulement un poste EC ouvert en BOE.

**Vote favorable à l'unanimité**

## **5. Schéma régional de la vie étudiante**

VELo : Vie Etudiante en Lorraine

A partir du bilan de l'existant, il faut imaginer les actions des 5 années à venir. Ce schéma sera annexé au contrat d'établissement en juin/juillet 2018.

Ce schéma fixe les ambitions de la vie étudiante, il se veut un catalyseur de la formation des citoyens, un facilitateur de la réussite étudiante, un vecteur de l'attractivité. Il y aura une communication stratégique autour du schéma régional.

Il est décliné en 9 axes :

- 1- santé social
- 2- sport
- 3- cultures
- 4- égalité diversité
- 5- vie associative et initiative étudiante
- 6- accueil des publics spécifiques
- 7- mobilité transport
- 8- hébergement et restauration
- 9- rythme de vie, rythme d'études

Il est demandé au conseil de valider les axes proposés, ensuite il faudra construire le projet, et pourront s'y associer les élus qui le souhaitent.

Une élue enseignante demande comment elle peut contribuer, et si une réunion de présentation plus complète du projet est prévue.

La VP CVU propose de mettre en place un groupe de travail issu du CVU avant la pause pédagogique de février.

Vos élus s'interrogent sur l'absence d'un axe international, au sens mobilité entrante et sortante des étudiants.

Le VP étudiant répond que la notion est transverse dans tous les axes et que l'international n'a pas été oublié.

Vos élus demandent également à recevoir le document présenté en séance.

La VP CVU confirme que cela sera fait.

## 6. Vie étudiante : FSDIE

### Bilan 2017

268 projets ont été déposés (soit 14 de plus qu'en 2016) et 326.686€ de subvention ont été accordés (le budget global des projets était de 3 117 962€)

Le soutien du FSDIE représente globalement 10% du budget des projets.

### Evolution des critères d'attribution pour 2018

- les subventions sont lissées en fonction du budget global de l'association
- un plafond est fixé pour les frais de transport par étudiant (750 € maximum au lieu de 500 €)
- les manifestations non écoresponsables comme le 4L trophy ne seront plus financées
- l'engagement de respecter la charte MULE

### Nomination des associations expertes au comité technique du FSDIE

Il est proposé les associations suivantes pour 2018 :

- CENS : corpo des étudiants nancéiens en sciences, FST
- AFEM : association du foyer des étudiants du Montet, IUT Nancy-Brabois
- UMAC : Université Metz Athlétique Club
- BDE ENSTIB : Epinal

Vote favorable à l'unanimité

Le Président demande que le CVU mène une réflexion sur le nom du comité technique FSDIE, le nom de comité technique devant être réservé au CT de l'établissement et qui est une instance prévue réglementairement.

Il souhaiterait aussi que les élus puissent disposer de la liste des associations étudiantes classées selon les critères du ministère (sport, culture,...) afin d'avoir une représentation du tissu associatif.

## 7. Comité SAPIN – soutien aux initiatives

### Bilan 2017

En 2017, 32 dossiers ont été déposés, 30 demandes subventionnées pour un montant total de 107.600€. Le budget sera largement moins élevé, il a été revu à la baisse et ne sera plus que de 80.000€

### Evolution des critères d'attribution pour 2018

- Les projets seront systématiquement auditionnés dès que la demande sera supérieure ou égale à 3.000 €
- Une page dédiée sur le site de l'UL sera créée comme celle relative au FSDIE

**Vote favorable à l'unanimité**

## 8. Désignation d'un membre du comité permanent et d'un suppléant, appelés à participer au bureau du sénat académique

Sont candidats :

Anne Laplace-Chassard, titulaire

James Greenwood, suppléant

**Vote : Favorable à l'unanimité.**

## 9. Point sur la nomination des personnalités extérieures

La vice-Présidente évoque la difficulté de respecter la parité homme-femme au sein des personnalités extérieures. Le Sillon Lorrain ayant fait savoir à l'UL que ses membres sont uniquement des élus hommes et qu'il n'est pas possible de désigner une femme pour siéger au sein du CVU.

Pour ces raisons, et afin de respecter la représentation homme-femme au sein du CVU, elle propose aux élus la candidature (déjà évoquée lors du conseil de juin 2017) de la Directrice de la MDE d'Epinal, Madame Laurence Delacote.

La région Grand-Est a été sollicitée à nouveau afin de désigner un représentant homme au CVU.

**Vote : Favorable à l'unanimité**

**Vos élues au CVU :**

**Stéphanie Dap**

**Anne Laplace-Chassard**